



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2023 006

*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS
ARTISTIQUES AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU QUATUOR ARABESQUE**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, souhaite mettre en place un projet autour du hautbois à destination des élèves du conservatoire communautaire,

Considérant que ce projet a pour but de permettre aux élèves participants de découvrir une autre approche pédagogique et d'en récolter un bénéfice pour leur apprentissage, d'échanger, de partager et de se projeter pour les plus jeunes élèves en écoutant les plus avancés,

Considérant que l'association « Les Amis du Quatuor Arabesque », avec le duo composé de Sébastien VANLERBERGHE hautboïste et Amaury BREYNE pianiste, est en capacité de répondre aux attentes pédagogiques et artistiques du Conservatoire en proposant une master-class hautbois et un récital hautbois piano tout public,

Considérant qu'en application de l'article R.2123-1.3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques avec l'association « Les Amis du Quatuor Arabesque », dont le siège social se situe à Roncq (59223), 961 Bois d'Achelles, ayant pour objet la programmation d'une master-class hautbois et d'un récital hautbois piano tout public le samedi 4 février 2023, au conservatoire communautaire dans les locaux du site musique de Béthune et ce pour un montant de 1 200 euros nets,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques avec l'association « Les Amis du Quatuor Arabesque », dont le siège social se situe à Roncq (59223), 961 Bois d'Achelles, ayant pour objet la programmation d'une master-class hautbois et d'un récital hautbois piano tout public le samedi 4 février 2023, au conservatoire communautaire dans les locaux du site musique de Béthune et ce pour un montant de 1 200 euros nets.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Béthune, le **17 JAN. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **17 JAN. 2023**

Et de la publication le : **17 JAN. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien